

N/REF : 11/02/2026 11H24 C:000039 I:00247
V/REF : AC/C39663
V/Email reçu le Mercredi 11/02/2026 à 11H24

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. IMT
IMMEUBLE : L'ARC EN CIEL -IMT
14/16 RUE LOUIS ET RENE MOINE
.
35000 RENNES

Rennes, le 28 Février 2026

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : 14 RUE LOUIS ET RENE MOINE - MR MFUMUTOTO JEAN 07 58 55 05 64
LOGEMENT N° 003840, PORTE N°3840, 12° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : REMPLACEMENT JOINTS SILICONE DOUCHE + VÉRIFICATION JOINTS DE FAIENCE
DOUCHE QUI SONT NOIRCIS

Donneur d'ordre : Mme M LE ROUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 19/02
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DÉPOSE JOINT SILICONE DOUCHE
REFECTION DES JOINTS SILICONE
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
REMARQUE : LA SALLE DE BAIN EST A REFAIRE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 19/02/26 à 20H12 Mme M LE ROUX

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	PBL045-FP.joint sil.s/évier/lav./vasq/ml	1	30,00	60,00
	TOTAL H.T.			60,00
	T.V.A. a 10,00%			6,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			66,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.